



NE LAISSONS PAS MOURIR NOS PETITES COMMUNES

Ah, nos 32 000 communes de moins de 2000 habitants ! Il y a longtemps qu'on en parle. Il y a longtemps qu'on voudrait les fusionner ou les faire disparaître. En Italie, c'est bientôt fait. Finalement la crise a du bon. Qui peut résister à l'argument choc. L'heure est à la réduction des dépenses publiques et tout le monde doit s'y coller. Alors si l'Etat fait tout ce qu'il peut pour regrouper ses services avec sa fameuse RGPP, pas de raison que les collectivités territoriales ne contribuent pas elles aussi à l'effort national de rationalisation de la gestion publique. Un seul mot d'ordre. Il faut absolument rassurer les marchés de peur qu'ils ne dégradent la note AAA de notre dette, véritable trésor national pour certains, et qu'ils ne fassent s'envoler nos charges financières. Regardez donc ce qui arrive à la Grèce !

C'est un peu facile. Reprenons les éléments du problème.

D'abord quelques idées en passant. L'importance du nombre de nos petites communes n'est pas un hasard. C'est la caractéristique première de notre habitat. De tout temps. L'implantation de certaines communes remonte même à l'époque celtique ! C'est d'ailleurs tellement caractéristique que nul n'est besoin d'engager un grand débat national pour y voir un facteur clef de notre identité nationale et d'aménagement de notre territoire. Il faut être bien éloigné du terrain pour imaginer fusionner des communes si proches sur une carte et si éloignées quand on prend la peine d'aller les voir. Un millimètre sur la carte, mais sur le terrain une ligne de crête bien escarpée entre les deux. Par exemple. Autre idée. Nous sommes une république une et indivisible et son organisation est décentralisée. C'est l'article 1^{er} de notre constitution qui le dit. Ce n'est là qu'exprimer une constante de notre République. Les grandes lois communales datent des années 1880. Elles visaient explicitement à enraciner dans nos terroirs les valeurs républicaines pour éviter le retour de l'ancien régime et de ses féodalités. A cette aune là, tous nos conseils municipaux réunissant périodiquement au moins 9 conseillers élus étaient et restent autant d'écoles de la citoyenneté.

Donc il faudrait balayer tout ça, et bien d'autres choses encore, au motif que des économies sont nécessaires et que ça devrait plaire aux marchés financiers. En réalité, Le problème du déficit budgétaire de l'Etat est moins le problème du déficit en tant que tel que celui des modalités de son financement et celui de sa finalité. Ce déficit doit-il être financé par les

marchés ou par la banque centrale ? Sert-il à financer des investissements productifs ou du fonctionnement ? Il y a là de sacrées différences. Quant à la dette, il est grand temps de le souligner, c'est moins une question de dépenses que de recettes. Tout le monde ne paie pas l'impôt à due proportion.

Dans ces conditions, faire passer à la trappe nos petites communes à partir de raisonnements aussi discutables, c'est un peu fort de café.

Rappelons qu'outre l'art de vivre dont elles témoignent et le creuset républicain qu'elles incarnent mieux qu'aucune autre collectivité territoriale, il n'y a pas meilleur rapport qualité prix en matière d'administration territoriale. Rappelons aussi qu'elles ne cessent d'investir et que c'est pour cela que nos campagnes sont si belles.

N'oublions pas surtout que le but central de toute politique nationale ou internationale, comme le précise la charte de Philadelphie, fondatrice de l'OIT, doit être de réunir les conditions permettant d'assurer à tous les êtres humains « *le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales* ».

Dans nos petites communes, une chose est sûre, plus qu'ailleurs on a à cœur de réunir ces conditions, alors ne les laissons pas mourir pour satisfaire la cupidité d'un monde financier n'ayant plus d'autre règle que celle d'accroître sans cesse ses profits.

Dominique LIDAR
Maire d'Odos
Candidat aux sénatoriales

Philippe VIAU
Maire de Marsas
Suppléant

